

Le Flash Info' est la **nouvelle lettre d'information** de la ville de Divonne-les-Bains.



Pour être informé en direct sur l'actualité de votre ville, les événements phares, les travaux, et de nombreux autres sujets qui concernent directement la vie municipale, **inscrivez-vous** et n'hésitez pas à **le faire découvrir à vos proches !**

Vous souhaitez recevoir le Flash Info' directement sur votre messagerie électronique ?

Rendez-vous sur www.divonnelesbains.fr ou contactez-nous : webmestre@divonne.fr

Zoom sur les travaux



ROND-POINT DE LA DOUANE

Depuis le 30 avril, un rond-point provisoire est installé au niveau de la douane. Cet aménagement fait suite à la demande des parents d'élèves du collège ainsi que des riverains de l'avenue de Genève se plaignant de la vitesse de circulation élevée sur cet axe.

Objectif : sécuriser cette zone de fort passage située à proximité du collège.

Un projet de refonte totale de l'avenue de Genève est à l'étude.

Au programme :

- création d'un rond-point éclairé et fleuri (ou d'une fontaine) ;
- suppression de la « double voie » ;
- création d'une piste cyclable indépendante et sécurisée ;
- installation d'un nouvel éclairage public ;
- plantations, mise en valeur de l'avenue.

Début des travaux : à partir de l'automne 2009, dans le cadre du Partenariat Public Privé pour l'éclairage public.

FEUX TRICOLORES À L'ENTRÉE DE LA VILLE

Depuis août 2008 et suite à une dégradation volontaire, les feux tricolores ne fonctionnent plus au carrefour de la Source. Coût de remise en état : 25 000 € HT.

Une étude du Conseil Général de l'Ain est en cours pour évaluer la création d'un futur rond-point.

Objectif : sécuriser la circulation à l'entrée de ville.

Au programme :

- mise en conformité des feux tricolores.

Fin des travaux : réparation des feux fin juillet.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE VOLTAIRE

Suite aux travaux d'eaux et d'assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Gex et de la ville, la rue Voltaire va être totalement réaménagée.

Au programme :

- création de trottoirs ;
- goudronnage ;
- installation d'un nouvel éclairage public ;
- fin des travaux d'eaux et d'assainissement.

La rue sera certainement coupée à la circulation pendant la réalisation des trottoirs et le goudronnage. L'accès sera laissé aux riverains.

Début des travaux : automne 2009.

QUARTIER DES VOIRONS

Dans le secteur de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), de la crèche et des futurs logements sociaux, des travaux de voirie vont être entrepris (trottoirs, parking, éclairage public). Après concertation avec la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF), des prestations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour compenser les constructions réalisées.

Objectif : limiter l'impact de la construction sur l'environnement et créer une zone paysagère écologique.

Au programme :

- création d'un bassin de rétention des eaux pluviales destiné à réguler les rejets d'eaux dans le milieu naturel ;
- valorisation écologique de la prairie en recréant un milieu naturel boisé (à titre indicatif, la commune plantera plus d'arbres qu'elle n'en a enlevé pour les diverses constructions).

Fin des travaux : 2010

EN BREF...

D'autres rues sont concernées par les travaux d'eaux et d'assainissement :

- **Rue Fontaine** : depuis le 23 avril, un nouveau bassin est installé. Il sera raccordé au réseau des fontaines lors du branchement de la nouvelle station de pompage de la Mélie, soit fin 2009.

- **Rue de Plan / Rue Combe de l'Eau / Pré Peilloud** : travaux d'eaux pluviales, goudronnage des routes. Ceci sera achevé fin 2009.

- **Signalisation aux entrées de ville** (côté Crassier, Grilly et Gex) : dans le cadre des accords passés avec le Conseil Général de l'Ain, les entrées de ville ont été modifiées. Des zones anciennement limitées à 50 km/h sont passées hors agglomération et sont donc désormais limitées à 70 km/h. Mieux adaptées à la situation, les vitesses autorisées sont ainsi mieux respectées.

- **Les locaux de l'ancienne crèche seront transformés en locaux scolaires** (création de deux classes de maternelle). De plus, le lieu sera rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. Début des travaux dès l'automne 2009, fin en février 2010.

- **Une plateforme d'accueil des activités foraines** a été réalisée à proximité de Forestland. Cirques et manèges pourront désormais s'installer sur cette nouvelle aire.

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À LA PISCINE

Tout au long de l'été, de nouveaux services et jeux seront installés à la piscine et à la plage.

Objectif : améliorer les animations et les prestations pour les enfants, sur les propositions du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

À la plage : luna park gonflable sur le lac.

À la piscine : mini-toboggan à la pataugeoire, terrain multi-sports, terrain de volley rénové, terrain de tennis, trois appareils de fitness, distributeur d'articles aquatiques (lunettes, pince-nez, maillots de bain, bonnets, crèmes solaires, etc.), mise à disposition gratuite de ballons de volley et de foot, de raquettes de tennis, de ping pong, de badminton et de plage.

Événements à venir

Fête de la musique : le dimanche 21 juin.

À partir de 18h00, animations musicales et restauration dans le centre-ville.

Ciné plein air du CMJ : le samedi 4 juillet, le

Conseil Municipal des Jeunes vous invite à une séance de cinéma en plein air. Au programme : Iron Man. Rendez-vous sous la halle couverte de l'Esplanade du Lac. La séance débutera à 22h00.

Entrée gratuite, vente de gâteaux et boissons sur place. Nombre de chaises limité, pensez à amener vos coussins !

Animations estivales du lac : les dimanches de juillet et août seront rythmés dès 17h00 par des animations variées. Découvrez les deux premières dates :

- **dimanche 5 juillet** : salsa et hip-hop par l'association Loisirs et Culture ;

- **dimanche 12 juillet** : jonglerie, monocycles et djembé par l'association Théâtre de Divonne.

14 juillet : des animations seront proposées gratuitement aux enfants de **17h00 à 19h00 sous la halle couverte de l'Esplanade du Lac** : stand de maquillage, sculpture de ballons, spectacle de clown, initiation à la jonglerie, etc.

Le soir aura lieu **la traditionnelle retraite aux flambeaux** avec la participation d'échassiers. Rendez-vous dès 20h00 pour la préparation du défilé. Départ du cortège à 20h45.

Découvrez le programme complet dans l'agenda sur www.divonnelesbains.fr



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, AVENUE DES THERMES - 01220 DIVONNE-LES-BAINS

RÉDACTION/CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION

CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS